

# FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
Avocats  
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700  
C. P. 242  
Montréal (Québec) H4Z 1E9  
Canada

T +1 514 397 7400  
+1 800 361 6266  
F +1 514 397 7600  
fasken.com

Le 23 février 2022  
N° de dossier : 115805.00148/10887

**André Turmel**  
Direct +1 514 397 5141  
aturmel@fasken.com

## PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, place Victoria – 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande de report – Dépôt de la preuve de la FCEI  
DEMANDE RELATIVE AU DOSSIER GÉNÉRIQUE PORTANT SUR  
L'ALLOCATION DES COÛTS ET LA STRUCTURE TARIFAIRE DE  
GAZ MÉTRO  
Dossier R-3867-2013 Phase 2B – Volet 2**

---

Chère consœur,

Malgré les efforts déployés par ses représentants, la FCEI ne sera malheureusement pas en mesure de déposer sa preuve le 24 février, à midi, selon l'échéancier prévu par la Régie de l'énergie. L'audience au dossier R-4169-2021 demande une attention soutenue et ralentit considérablement la rédaction du mémoire.

La FCEI demande donc respectueusement à la Régie de l'énergie de lui permettre de procéder au dépôt de sa preuve le 25 février, avant 16 h.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

**FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.**



André Turmel

AT/lid

